

## AXELLE LEMAIRE SECRETAIRE D'ETAT CHARGEE DU NUMERIQUE ET DE L'INNOVATION AUPRES DU MINISTRE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

Communiqué de presse

Communiqué de presse

www.economie.gouv.fr

Paris, le 12 décembre 2016 N°027

## Ouverture de la plateforme France Mobile pour améliorer l'identification et le traitement des problèmes de couverture mobile

Le Gouvernement s'est engagé, avec les représentants des collectivités territoriales et les opérateurs de téléphonie mobile, à œuvrer pour l'amélioration de la couverture en téléphonie mobile des territoires ruraux et de montagne.

Au-delà des obligations de couverture nationale de la population que les opérateurs mobiles doivent respecter, il existe un fort besoin, dans les territoires ruraux, d'améliorer localement la couverture mobile d'une partie d'un village ou à l'intérieur des bâtiments, et d'accéder aux services de l'ensemble des opérateurs.

Pour répondre à ces besoins, le Gouvernement a proposé la mise en place d'une plateforme nationale permettant aux collectivités territoriales de signaler les difficultés qu'elles rencontrent dans l'accès à la téléphonie mobile et d'amener les opérateurs à y répondre. Cette plateforme web, appelée « France mobile », a fait l'objet au cours des derniers mois d'échanges approfondis avec les associations de collectivités territoriales et les opérateurs de téléphonie mobile qui permettent aujourd'hui sa mise en ligne.

Ce nouvel outil permettra à chaque collectivité d'indiquer et de documenter les problèmes que rencontrent ses habitants ou ses entreprises dans l'accès à la téléphonie mobile, et d'indiquer aux opérateurs de téléphonie mobile les problèmes prioritaires identifiés. Il leur appartiendra alors de proposer des solutions pour y remédier : construction d'un nouveau pylône, ajustement des réseaux existants ou encore mobilisation de solutions de couverture ponctuelle pour l'intérieur des bâtiments. Lorsque ces opérateurs n'auront pas été en mesure d'apporter une réponse satisfaisante, les collectivités pourront intervenir, avec le soutien financier de l'Etat : 1300 nouveaux pylônes de téléphonie pourront ainsi être mobilisés si nécessaire d'ici 2020.





Pour Axelle LEMAIRE, secrétaire d'Etat chargée du Numérique et de l'Innovation, « avec France Mobile, nous inaugurons un outil innovant, transparent, pour améliorer la couverture mobile en partant de la réalité des besoins exprimés sur le terrain. La plateforme France Mobile va pouvoir s'appuyer, pour la première fois, sur une véritable gouvernance politique locale sur les enjeux de téléphonie qui faisait encore défaut. Elle sera aussi un formidable outil de cartographie des besoins de couverture ».

Les services de l'Etat en région seront les interlocuteurs des collectivités pour que les premiers signalements de problèmes sur la plateforme puissent être réalisés avant la fin de l'année

**Contact presse:** 

Cabinet d'Axelle LEMAIRE: 01 53 18 44 50 sec.senum-presse@cabinets.finances.gouv.fr

